

M. Dominique Dhumeaux Président de l'Association des Maires ruraux de la Sarthe Maire de Fercé sur Sarthe

Objet: Transports scolaires RPI et SIVOS

Monsieur le Président,

Début Juillet nous apprenions que le Conseil Départemental avait pris la décision de ne plus prendre en charge le transport scolaire au sein des RPI et des SIVOS et que celui-ci serait désormais à la charge des familles. Comme vous pouvez vous en douter, le SNUipp-FSU s'inquiète et tient à manifester sa désapprobation quant à cette mesure qui va à l'encontre du principe de gratuité de l'école publique. Cette décision au-delà des inégalités territoriales et sociales qu'elle engendre pour les familles sera lourde de conséquences pour l'école rurale et risque de fragiliser encore davantage le secteur rural. C'était d'ailleurs « pour aider les communes qui perdaient leur école » que cette aide avait été mise en place à l'origine, comme le soulignait récemment M. R Vallienne dans la presse locale.

Nous avons pu lire dans la presse que sur son SIVOS, les élu-es ont décidé de maintenir la gratuité pour les familles. Nous saluons cette décision qui n'est sans doute pas étrangère à la pétition initiée au cours de l'été par les parents d'élèves des SIVOS du Lorouër et de l'Etangsort. Dans l'article cité plus haut, M. Vallienne précise que la décision prise par le Conseil Départemental a pour conséquence d'alléger la participation des communes à cette mission. Il explique que les communes rurales prenaient jusqu'à présent en charge 20% du coût du transport alors que le Conseil Général assumait le reste. Désormais, les communes auront l'obligation de ne prendre en charge que les coûts de personnels ce qui au final aurait un impact plus faible sur les finances locales. C'est ce qui aurait permis aux élu-es du SIVOS du Lorouër de décider d'assumer la charge incombant aux familles.

Nous nous adressons donc à vous aujourd'hui pour connaître la position adoptée par les élu-es sur les autres SIVOS et RPI du département. Nous sommes bien sûr disposé-es à vous rencontrer afin d'échanger de manière plus précise sur ce dossier.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer Monsieur le Président, l'expression nos cordiales salutations.

Dominique CHAPERON

Julien CRISTOFOLI

Florence LAHAYE

Co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU de la Sarthe

29 place d'Alger – 72000 Le Mans – 2: 02.43.77.12.26 – 3: 02.43.23.33.73 – 3: snu72@snuipp.fr